



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Maintien de l'ouverture des écoles

Question au Gouvernement n° 3905

Texte de la question

MAINTIEN DE L'OUVERTURE DES ÉCOLES

M. le président. La parole est à M. Éric Coquerel.

M. Éric Coquerel. Ma question s'adressait à l'origine à M. Blanquer, qui est absent, mais votre réponse, monsieur Castex, me conviendra très bien. Je suis allé remercier hier les soignants de l'hôpital Bichat, limitrophe de la Seine-Saint-Denis, qui sont en pointe sur le traitement du covid-19. Les professeurs m'y ont raconté à quel point l'hôpital approche de la saturation. Aujourd'hui en effet, plus aucune région ne peut envoyer de personnel. Les opérations les plus graves ne peuvent plus être déprogrammées. Or les prévisions de l'agence régionale de santé – ARS – montrent une ascension vertigineuse du nombre de patients en réanimation dans les prochaines semaines. Comme les médecins de l'AP-HP – Assistance publique - Hôpitaux de Paris – qui nous ont avertis dans une tribune, ceux de Bichat m'ont indiqué que si rien n'était fait, le tri entre malades serait inévitable.

Tout cela était prévisible, car tout était annoncé depuis janvier. J'accuse l'exécutif de n'avoir rien fait, rien anticipé, et donc d'être responsable. Nous vous avons proposé des solutions que vous avez toutes balayées d'un revers de main. L'organisation de la société en roulements proposée par Jean-Luc Mélenchon, avec un dédoublement de toutes les classes ? Vous ne l'avez pas fait. Des conditions matérielles permettant l'isolement des malades ? Vous ne l'avez pas fait. Des lits et des personnels supplémentaires dans les hôpitaux ? Vous ne l'avez pas fait. Des vaccins produits en nombre sous licence publique ? Vous ne l'avez pas fait. Partout, nous en sommes réduits à des mesures d'urgence, d'autant plus dans les départements comme la Seine-Saint-Denis où les inégalités provoquent une explosion de l'épidémie.

Votre échec commence dans les écoles. Celles-ci sont des foyers infectieux, comme le démontre l'exemple du lycée Eugène Delacroix à Drancy où, depuis février, on a comptabilisé cinquante-quatre enfants et vingt enseignants contaminés. Or vous n'avez établi aucun protocole sérieux. Il a fallu des grèves pour vous forcer à de maigres progrès. Pire, vous osez menacer de sanctions les enseignants qui veulent exercer leur droit de retrait. Nous réclamons que vous vous débrouilliez, soit pour assurer des cours en demi-groupes dans toutes les écoles, soit pour fermer celles-ci dans les zones de plus forte tension, avec une prise en charge intégrale du revenu de l'un des deux parents. Dédoublez ou fermez : quand allez-vous vraiment agir ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, j'ai répondu à plusieurs questions en mon nom et en celui de Jean-Michel Blanquer au sujet de l'école. Vous dites – je vous cite – que l'école est un foyer infectieux ; c'est un peu court, comme dirait l'autre ! (Mme Géraldine Bannier applaudit.) L'école, c'est avant tout le lieu de l'éducation, de l'apprentissage et de l'émancipation de notre jeunesse. C'est pourquoi

depuis un an nous nous battons, de même que la communauté éducative, pour maintenir les écoles ouvertes. Je pense que nous pouvons nous entendre sur ce point ; l'école n'est pas un foyer infectieux. En revanche, comme tous les lieux collectifs, l'école est un lieu dans lequel le virus peut circuler. Les choix que la nation a faits sont des choix que nous assumons ; c'est notamment le choix de maintenir l'éducation le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions possibles.

Monsieur le député, vous dites que nous ne faisons rien pour l'hôpital, notamment pour augmenter le nombre de lits.

Mme Caroline Fiat. Et alors ?

M. Olivier Véran, ministre . Avant que vous ne m'interpelliez, j'étais en train de feuilleter des documents présentant des données actualisées sur l'augmentation du nombre de lits de réanimation. Sachez que dans certaines régions et dans certains secteurs, le capacitaire atteint 508 % du nombre de lits habituel.

Mme Valérie Beauvais. Et les opérations déprogrammées ?

M. Olivier Véran, ministre . Lorsque vous dites que nous n'augmentons pas le nombre de lits de réanimation dans les hôpitaux, ce n'est pas le ministre que vous attaquez, monsieur le député, mais les médecins, les infirmières, les aides-soignants, les directeurs et les ARS qui se battent au quotidien pour augmenter le nombre de lits et pour trouver des places. Ils se mobilisent, renoncent à des vacances et font des heures supplémentaires pour soigner les gens dans les meilleures conditions.

M. Pierre Cordier. Qu'en est-il des cancers ?

M. Olivier Véran, ministre . Vous pouvez critiquer le politique. C'est votre droit, et c'est d'ailleurs même l'une de vos activités préférées. Mais vous pouvez aussi venir faire vos propositions, monsieur le député. Votre groupe, La France insoumise, est le seul qui, depuis des mois, ne répond pas à l'invitation du Premier ministre (*Vives protestations sur les bancs du groupe FI*)...

M. Hervé Berville. Eh oui !

M. Olivier Véran, ministrelorsque celui-ci le convie à venir discuter avec l'ensemble des autres groupes parlementaires des mesures que nous pourrions prendre pour sauver des vies, aider les Français et maintenir l'activité éducative, économique et sociale dans notre pays. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Coquerel.

M. Éric Coquerel. Encore une série de mensonges, monsieur Véran, mais ce n'est pas nouveau !

M. Bruno Millienne. Vous êtes un mensonge à vous tout seul !

M. Éric Coquerel. Vous nous y avez habitués. Je vous dis simplement que votre ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports a perdu la confiance des enseignants, des parents et de la plupart des citoyens. Même si ce n'est pas une solution à tous les problèmes, vous feriez bien de le démissionner.

Données clés

Auteur : [M. Éric Coquerel](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3905

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 mars 2021](#)